

POLE 1^{ER} DEGRE - MOYENS - RH

Le 03/11/16

Mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants du premier degré spécialisés – rentrée d'août 2017

Référence : BO n° 39 du 27 octobre 2016

Destinataires : enseignants spécialisés du 1^{er} degré

Dossier suivi par : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)

J'attire votre attention sur le bulletin officiel n° 39 du 27 octobre 2016 portant mention des conditions de dépôt et de traitement des candidatures des personnels enseignants spécialisés du premier degré à **un poste en Polynésie française** à la rentrée scolaire d'août 2017.

Attention :

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site SIAT ; il devra être transmis dûment complété et signé, en double exemplaire, au supérieur hiérarchique direct, accompagné des pièces demandées pour le **15 novembre 2016**, délai de rigueur.

Le supérieur hiérarchique fera parvenir le dossier revêtu de son avis, à la direction académique - Pôle 1^{er} degré - le **18 novembre 2016** au plus tard.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du Pôle 1^{ER} Degré - Moyens - RH